



Conseil d'Administration du 10 octobre 2019

Compte-rendu

Alain Gatien, Président de Trôo Tourisme, a convoqué le 10 octobre 2019 à 20h à la mairie de Trôo les membres du Conseil d'Administration (CA) avec pour ordre du jour : le bilan de la saison 2019, les animations à venir d'ici fin 2019, le sort de la Maison des métiers d'art et des artistes, la constitution du CA, le billet groupé pour 2020, le contrat pour la cave du vigneron pour 2020 et différents points divers.

Bilan 2019 à fin août :

Lecture a été faite par le Président des chiffres à fin août 2019 pour les dépenses et les recettes. Pour l'instant, un bénéfice de plus de 4000€ apparaît mais il reste des dépenses à venir notamment les charges de la cave du vigneron que la Mairie ne facturera qu'en mars 2020.

Point d'organisation des animations des 3 derniers mois de 2019 :

Concert de Jean Ferrat le 11 octobre :

A la suite d'un refus de la paroisse de Montoire d'organiser le concert dans la collégiale, Trôo Tourisme a réservé la salle des fêtes qui était libre. Le concert aura donc lieu vendredi soir à la salle des fêtes de Trôo. Le bar sera ouvert à partir de 19h30. Rappel : tous les bénéfices seront reversés à la Mairie pour participer à la réparation du puits qui parle.

Claudia ira se poster à la collégiale vendredi soir de 20h15 à 20h45 pour réorienter les spectateurs vers la salle des fêtes.

Théâtre samedi 19 octobre :

Samedi 19 octobre à partir de 20h30, une pièce de théâtre sera jouée au 23 rue Haute (chez Chantal Marquet). La pièce est de Olivier Baucheron. La cave a été choisie par le réalisateur qui a trouvé un décor parfait pour sa pièce. Le bar de Trôo Tourisme sera ouvert à partir de 19h30.

Trôolloween le 31 octobre :

Caroline présente les 2 parcours envisagés. La préférence va au premier qui se situe dans la ville haute au départ de chez Gilles Pierre. Le passage qui traverse la rue du château pour rejoindre la collégiale (puis la butte) sera sécurisé par Alain Deniau. Elle lance un appel pour que des bénévoles se proposent pour venir aider.

Randonnée d'automne le 17 novembre :

Les circuits ont été envoyés à la sous-préfecture mais le Président n'a reçu aucun retour de celle-ci. Il doit la recontacter.

Vide-ateliers d'artistes le 23 novembre :

Association "Trôo Tourisme"
39 rue Auguste Arnault 41800 Trôo
Tél. : 02 54 72 87 50

Mail : tourisme.troo@gmail.com

Site : <http://trootourisme.jimdo.com>

Cela se déroulera de 11h à 18h. Les candidatures commencent à arriver.

Organisation d'une soirée pour les bénévoles :

Une date est à fixer, un vendredi soir.

Événements en 2020 :

Les dates pour les animations de Trôo Tourisme ont été fixées :

- Après-midi jeux : dimanche 16 février (à confirmer?)
- Trôo au Féminin (Journée de la Femme) : 7/8 mars
- Nuit des Lumières : samedi 28 mars
- Randonnée gourmande : dimanche 26 avril
- Visite commentée 1er dimanche de mai : dimanche 3 mai
- Nuit européenne des musées et dîner au ResTrôo : 16 ou 23 mai
- Salon des métiers d'art et des artistes : dimanche 31 mai
- Visite commentée 1er dimanche de juin: dimanche 7 juin
- Fête de la Musique et dîner au ResTrôo : samedi 20 juin
- Journées du Patrimoine de pays et des moulins : 27 et 28 juin
- Après-midi jeux anciens en bois : dimanche 5 juillet
- Spectacle « Vignes » et dîner au ResTrôo : samedi 25 juillet
- Visite commentée 1er dimanche de septembre : dimanche 6 septembre
- Journées européennes du Patrimoine + Marché gourmand + Journées troglo + vide-grenier : 19 et 20 septembre
- Troolloween : 31 octobre
- Randonnée d'automne : dimanche 15 novembre
- Vide-atelier d'artistes : samedi 21 novembre

L'idée de « conte à rebours » qui a été réalisé le 6 octobre dans le cadre des PCC est à renouveler.

D'autres animations sont en cours de réflexion bien entendu...

Maison des métiers d'art et des artistes :

Ouverte fin mai 2019, peu d'exposition ont été organisées cet été. Toutefois, une subvention a été obtenue par le Département pour couvrir une partie des loyers à verser à la Mairie.

Trôo Tourisme et la Mairie ont pris contact avec Isabelle Maincion pour rencontrer la Région et obtenir de l'aide également.

De plus, une demande auprès de la Mairie de Trôo pour baisser le loyer va être adressée. Jean-Luc Nexon indique que cette demande sera soumise au conseil municipal pour avis.

La question posée est : maintient-on cette maison des métiers d'art et des artistes à Trôo et loue-t'on le bâtiment à la Mairie en 2020 ? Les membres du CA sont passés au vote à main levée : résultats 7 voix favorables sur 8 à la reconduction pour 2020. Aurélie Gatellet n'a pas souhaité prendre part au vote. Un nouveau bail sera donc signé entre la mairie et l'association pour 2020.

Conseil d'administration de Trôo Tourisme :

Le Président indique qu'avec la gestion du ResTrôo de la cave du vigneron, la comptabilité de l'association est devenue plus lourde et propose qu'un membre supplémentaire soit élu pour rejoindre le bureau en tant que trésorier adjoint.

Si c'est validé par le conseil d'administration, une modification des statuts sera donc soumise à la prochaine AG. Il est demandé de rechercher un(e) éventuel(le) candidat(e).

Billet groupé 2020 :

Patrick et Jean-Luc Eclercy-Deterpigny ont rencontré Alain Montillot concernant le billet combiné pour savoir s'il souhaitait en 2020 s'associer à Trôo Tourisme. Il n'est pas contre à condition que la réduction ne soit pas trop importante. Il lui a été proposé un tarif billet combiné de 2,50€ pour la cave Yuccas au lieu de 3€. Une réponse définitive sera apportée fin novembre.

De plus, ce fût aussi l'occasion de discuter avec lui des visites commentées organisées par Trôo Tourisme pour les groupes. Pour l'aider, Trôo Tourisme a décidé d'inclure systématiquement le passage à la Cave Yuccas dans ses visites. Toutefois, comme le tarif actuel intégrant la cave Yuccas (à 8€) paraît trop élevé pour certains groupes, le tarif unique de 7€ sera donc proposé en 2020 par Trôo Tourisme.

Contrat de location de la cave du vigneron :

Face au succès rencontré avec le ResTrôo de la Cave du vigneron, une reconduction est donc validée pour 2020. Toutefois, le bureau indique que le recrutement d'un(e) deuxième employé(e) serait indispensable afin d'ouvrir le restaurant et le musée 7j/7 en été et afin d'alléger la charge de travail d'Anna (qui est d'accord pour revenir l'année prochaine). De plus, cela permettrait de former une nouvelle personne que l'association pourrait reconduire l'année suivante.

Questions et informations diverses :

- Aurélie indique qu'elle ne sera pas disponible pour participer aux futures animations jusqu'en juin 2020 en raison du diplôme qu'elle est en train de préparer et dont l'examen est en juin 2020.

Alain GATIEN
Président de Trôo Tourisme

Jean-Luc ECLERCY-DETERPIGNY
Secrétaire de Trôo Tourisme